

IMMERSION LINGUISTIQUE

Du bonus pour les langues

Un nouveau dispositif d'offre de formations va être déployé. Pour le rendre possible, plus de 7 millions seront dégagés par an.

Il propose de dépoussiérer le précédent « Plan langues », qui a montré ses limites. L'apprentissage des langues en tant que levier vers l'emploi est l'une des priorités du plan Marshall 4.0.

C'est quand j'ai commencé à rêver en anglais que je me suis rendu compte que mon immersion était efficace», explique Marie, en souriant. Avant d'entamer ses études supérieures, elle est partie en Oklahoma, aux Etats-Unis, en immersion. Une décision qu'elle ne regrette absolument pas, « *partir, loin de sa famille, de ses amis, ça nous force à parler la langue. J'ai énormément appris. Ça m'aide dans mon parcours supérieur. Notamment pour les cours d'anglais, que je n'ai presque plus besoin de suivre, mais aussi pour les cours donnés en anglais. Maîtriser cette langue est un gros avantage.* »

De nombreux élèves belges ont passé une partie de leur scolarité sur des bancs étrangers, et souvent avec succès. D'autres, en recherche d'emploi, y ont trouvé un moyen efficace pour renforcer leur CV. Mais le précédent processus d'octroi des bourses pour ces voyages a montré certaines limites : explosion du nombre de demandes pour certaines formules, rapport coût/résultat non objectif, peu de visibilité pour les formules, parents mécontents...

D'où la nécessité de modifier divers décrets en matière de formation professionnelle et « *d'évaluer les différents dispositifs pour recentrer les moyens*

sur les dispositifs les plus pertinents en termes d'insertion socioprofessionnelle », explique la ministre de l'Emploi et de la Formation Eliane Tillieux.

Dans ce cadre, le gouvernement wallon a approuvé, en première lecture, l'avant-projet d'arrêté concernant le renforcement du « Plan langues ». La ministre de l'Emploi est chargée de le dépoussiérer en quelque sorte. Et pour ce faire, elle suivra diverses recommandations dressées par l'Iweeps et l'IFAPME.

Parmi celles-ci, on retrouve la nécessité de mieux prendre en compte les coûts réels de l'immersion sur place, de mieux répartir les budgets et de permettre à un nombre plus important d'apprenants de bénéficier de bourses. Mais aussi d'harmoniser les processus de sélection des apprenants boursiers. Et cela en tenant compte du projet de carrière ou du projet d'étude du candidat à cette bourse.

Optimisation, le mot-clé de l'avant-projet

Dans l'ensemble des suggestions, c'est le mot optimisation qui est mis en avant. Et notamment celle des bourses des rhétoriciens. En tout, 575 leur seront attribuées d'ici à l'horizon 2017. Leur valeur varie selon plusieurs paramètres. La durée du séjour et la destination. Un étudiant partant, par exemple, un an aux Etats-Unis, bénéficiera d'un montant de base de 4.000 euros. Qui passera à 8.000 euros en cas de majoration, appliquée pour les jeunes normalement admissibles pour une bourse d'étude de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans l'enseignement supérieur. En ce qui concerne les demandeurs d'emploi inscrits au Forem, 400 bourses seront délivrées d'ici 2017, pour des immersions en école de langue et des stages en en-

treprises.

170 bourses sont destinées aux personnes dans la même situation mais bénéficiant d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Mais la formule est ici un peu différente.

Puisque ces stages en entreprises permettent aux bénéficiaires de se rendre dans un des pays des Brics. Ces cinq pays ne représentent pas moins de 40 % de la population mondiale et 25 % de son PIB.

Seule l'Afrique du Sud, également comprise sous cette dénomination, ne fait pas partie de la liste. Une ouverture vers le cœur de la croissance de l'économie mondiale, qui durera 12 semaines pour les intéressés.

Le texte prévoit également des processus de sélection entre les demandeurs. Parmi les critères, figurent l'importance des compétences linguistiques dans le projet professionnel, le projet d'études ou de formation.

Mais aussi de faire passer des tests aux candidats afin de ne faire partir que les meilleurs d'entre eux. Des profils seront également favorisés, comme les personnes dont l'immersion s'inscrit dans un projet professionnel lié à un métier en pénurie ou d'avenir.

Tout cela nécessite des budgets. De 2015 à 2019, 34.585.000 euros seront dédiés au Plan langues. Avec une hausse entre les années 2016 et 2017 puisque ce budget passera de 6.317.000 à 7.317.000 euros. Un budget en augmentation qui s'accompagnera d'une hausse du nombre de bourses.

Celles destinées aux élèves par exemple, passeront de 460 à 575 entre 2016 et 2017. Une hausse semblable est constatée pour les autres bourses.::

RENAUD DE HARLEZ